

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Vues pittoresques des chateaux, monumens et sites remarquables de l'Alsace

Rothmüller, Jacques

Colmar, [1839]

Château de Falkenstein

[urn:nbn:de:bsz:31-265342](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-265342)

Château de Falkenstein.

Le château de Falkenstein qui a donné son nom aux seigneurs qui le possédèrent, faisait autrefois partie du bailliage d'Offendorf, Herlisheim, Rohrweiler, Drusenheim, Oberhofen, Hunenburg, Vinstein, Arnsberg, Philisburg et Vasenstein. Ce bailliage appartenait à la seigneurie de Lichtenberg, dont les vastes possessions s'étendaient de l'une à l'autre rive du Rhin.

Situé à une forte lieue au nord-ouest de Hohenfels et non loin du bel étang appelé *Grafenweyer*, qui orne le haut de la vallée de Dambach, le château de Falkenstein se trouve aujourd'hui compris dans le département de la Moselle. Les ruines, qui sont encore fort remarquables, se distinguent surtout par leur étendue et le grand nombre de salles et de chambres taillées dans le roc. Il appartenait anciennement aux comtes de Lutzelbourg, qui, dans plusieurs chartes, sont appelés comtes de Falkenstein: il communiqua ensuite son nom à une famille noble qui paraît s'être éteinte en 1583. Cette famille avait vendu, vingt ans auparavant, ce château aux comtes de Deux-Ponts-Bitche et de Hanau. Peu d'années après cette vente, en 1566, il fut incendié par la foudre, et depuis lors, il paraît qu'il n'a plus été réparé.

Château de Lützelhardt.

Lützelhardt faisait autrefois partie du territoire de la seigneurie de Bitche. Cette seigneurie appartenait au comte Gerhardt, descendant du duc Athic d'Alsace, nom illustre qui rappelle la fondation de la maison de Lorraine. Gerhardt la transmit à son fils Théodoric, lequel eut un fils du même nom, qui, après avoir succédé à son père dans la possession de la seigneurie, la céda à son frère Sigismond, duc de Lorraine. En 1297, le duc Frédéric la donna en fief au comte Éberhardt de Deux-Ponts, et, à la défaillance de sa lignée, elle paraissait devoir passer soit aux Hanau-Lichtenberg, soit aux comtes de Linange; mais le duc de Lorraine lui en retira le fief; quant au château de Lützelhardt, qui était une dépendance de cette seigneurie, il paraît avoir, dans le principe, appartenu à une puissante famille dont le nom primitif est resté ignoré. Elle obtint au treizième siècle l'avocatie impériale de Wasslenheim, et prit le nom de cette charge. En 1363, elle vendit le château de Lützelhardt aux seigneurs de Fleckenstein: ceux-ci le cédèrent dans la suite aux comtes de Deux-Ponts, auxquels la seigneurie de Bitche avait été inféodée par les ducs de Lorraine. Ces ducs, ayant revendiqué, lors de l'extinction des comtes de Deux-Ponts-Bitche, la totalité de cette seigneurie, les comtes de Hanau, héritiers de ceux de Deux-Ponts, adressèrent des réclamations à la chambre impériale. Le procès qui en résulta fut terminé en 1606 par une transaction, en vertu de laquelle les ducs de Lorraine renoncèrent à plusieurs domaines considérés comme allodiaux. Les châteaux de Lützelhardt et d'Arnsberg furent de ce nombre, et les comtes de Hanau en reprirent possession. L'acte dressé à ce sujet prouve que déjà à cette époque ces deux châteaux étaient entièrement en ruines.
